

Pour pouvoir supprimer un dossier de la GED, il faut que celui-ci soit vide.

Par défaut les documents archivés et retirés ne sont pas visibles. Pour voir si ce n'est pas un fichier invisible qui vous empêche de supprimer le dossier, allez dans le système qualité et dans le menu « Affichage/Options », onglet « Filtre ». Cochez les deux cases qui rendent tous les documents visibles. Si des documents apparaissent, déplacez-les dans un autre dossier. Une fois cela fait, vous pourrez supprimer le dossier désormais vide.